A Saint-Denis le 25 juillet 2024

Objet : Le club de Basket-Ball Saint-Denis écarté du site du Palais des sports après la phase travaux et JOP2024

Monsieur le maire,
Monsieur le maire adjoint délégué aux activités sportives,
Mesdames et messieurs les élu.e.s

C'est avec consternation que nous venons auprès de vous, après avoir provoqué au sein du club de basket-bal, une réunion urgente, qui a nécessité le retour de quelques-uns de nos bénévoles (en congé) pour décider de la suite à donner à votre décision relative aux créneaux 2024/2025. En effet, à la mi-juillet dernier l'Omnisport a été destinataire des arbitrages de la part de la direction des sports pour la saison sportive 2024/2025. Malgré, que l'omnisport avait envoyé, l'ensemble des éléments demandés par la direction des sports courant mai/juin 2024 ; nous avons dû fournir des pièces complémentaires (effectif par créneau en plus de la demande de renouvellement de créneaux 2024/25 et la volonté exprimé d'un retour sur le Palais des sports avec le transfert des créneaux), permettant de finaliser au plus juste et vite les arbitrages ; dixit la direction des sports, en date du 14 juin 2024. Nous avons imaginé que nos besoins eurent été ajustés au regard des engagements initiaux de la ville et par rapport aux besoins du club.

A la lecture de la proposition faite, outre les délais de communication des validations de créneaux qui ne permettent pas décemment de préparer la saison sportive sérieusement auprès des bénévoles et des familles ; **nous observons que seulement 2 créneaux (7h30) sont affectés au club de Basket-Ball au sein des salles du Palais des Sports pour la saison sportive 2024/2025 à savoir :**

Planning des activités saison 2024/2025

GYMNASE PASTEUR						
SALLE POLYVALENTE						*Créneau(x) payant(s)*
vendredi	18:00	19:30	BASKET SANTE	SAISON SPORTIVE	Toutes catégories	☐
vendredi	19:30	22:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin seniors lo	☐
PALAIS DES SPORTS						
SALLE DE COMPETITION						*Créneau(x) payant(s)*
samedi	09:30	11:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin U 9	☐
samedi	11:00	12:00	basket	SAISON SPORTIVE	Ecole	☐
SALLE D'ENTRAINEMENT						*Créneau(x) payant(s)*
jeudi	17:30	19:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin U 11 A	☐
jeudi	19:00	21:00	basket	SAISON SPORTIVE	Féminin U 13 A	☐

Il s'agit d'un arbitrage qui est en total contradiction avec les engagements pris par la direction des sports et la municipalité avant le transfert de nos activités sportives sur d'autres sites, à l'occasion des travaux projetés au sein du gymnase du Palais des Sports dans le cadre des JOP2024. **Cet engagement de retour à minima aux créneaux affectés avant travaux au Palais des sports, (sauf cas particulier, après discussion avec la section et accord) a été réitéré devant plusieurs bénévoles, le 29 juin dernier lors de la fête de fin d'année sportive et l'assemblée générale du club de basket-ball ; par l'élu chargé des sports.** Cette nouvelle décision n'est aucunement isolée avec l'ensemble des autres décisions prises à l'encontre des activités de la section Basket-Ball depuis 2021.

Elles ont amené la section basket-ball et le club omnisport a alerté la municipalité et ou la direction des sports (plusieurs courriers sont à votre disposition si besoin était). **Les bénévoles, les adhérents et les familles du club, malgré les difficultés rencontrées durant plusieurs saisons sportives, ont fait preuve de bienveillance, d'abnégation et de patience dans l'espoir de retrouver un cadre apaisé dans un équipement refait à neuf.** Il n'en sera visiblement rien.

Nous rappelons qu'avant le transfert des activités basket-ball sur d'autres gymnases, les créneaux affectés étaient les suivants :

Planning des activités saison 2021/2022

PALAIS DES SPORTS

SALLE DE COMPETITION

						Créneau(x) payant(s)
lundi	20:00	22:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin seniors A	☐
mardi	20:00	22:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin seniors B	☐
mercredi	17:30	19:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin U 15 B	☐
mercredi	17:30	19:00	basket	SAISON SPORTIVE	Féminin U 13 A	☐
mercredi	19:00	20:30	basket	SAISON SPORTIVE	Féminin U 18	☐
mercredi	20:30	22:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin seniors B	☐
jeudi	20:00	22:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin seniors A	☐
vendredi	17:30	19:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin U 9	☐
vendredi	19:00	20:30	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin U 13 A	☐
vendredi	20:30	22:00	basket	SAISON SPORTIVE	Féminin U 18	☐

SALLE D'ENTRAINEMENT

						Créneau(x) payant(s)
lundi	17:30	19:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin U 9	☐
lundi	19:00	20:30	basket	SAISON SPORTIVE	Féminin U 15	☐
lundi	20:30	22:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin seniors B	☐
mardi	17:30	19:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin U 11 A	☐
mardi	19:00	20:30	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin U 13 A	☐
mardi	20:30	22:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin seniors C	☐
jeudi	17:30	19:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin U 11 A	☐
jeudi	19:00	20:30	basket	SAISON SPORTIVE	Féminin U 15	☐
jeudi	20:30	22:00	basket	SAISON SPORTIVE	Masculin seniors B	☐

La vue du planning avant et après, permet sans aucune ambiguïté, d'apprécier le choix opéré contre les activités de la section basket et la volonté délibérer d'extraire la section du site, avec une réduction considérable des créneaux affectés. L'explication apportée par la directrice des sports en date du 23 juillet est la suivante : la simple volonté de la municipalité « d'avoir une présence de l'activité basket-ball sur plusieurs quartiers de la ville et pouvoir diversifier les activités sportives proposées au palais des sports en y implantant d'autres associations ». De mémoire le site du palais des sports n'a jamais été mono-activité et a toujours comporté plusieurs natures d'activité dont le basket-ball (boxe, danse, gym, basket-ball, Tir à l'arc, Trempoline, Vo Sao Lim, Judo,..) et ciblé plusieurs publics allant des enfants aux adultes. Donc nous ne comprenons pas. A cela s'ajoute, le fait que **d'autres associations sportives, qui ont vu leur activité transférée durant les travaux ont eu un meilleur traitement car certaines ont pu regagner le palais dans le périmètre initial de leurs créneaux et d'autres ont fait le choix en concertation avec la ville, de maintenir leur activité sur les sites de transfert. Pourquoi, la section de basket-ball n'a pas eu ce traitement de bon sens ?**

Contrairement au contenu du courrier ci-dessous portant sur les motifs qui peuvent amener la collectivité à modifier et ou ajuster considérablement le volume des créneaux affectés, aux clubs ; aucun des critères rappelés dans le courrier en date du 8 juillet 2021, ne concerne la situation du club de Basket-Ball. En effet, aucun de nos créneaux n'est en sous-effectif. Nous avons utilisé tous les créneaux mis à notre disposition. Nous sommes même en sureffectif sur certaines catégories (Académie U13/U15 et U9/11). Tous ces éléments sont connus de la direction des sports, puisse que nous renseignions les listes d'émargement mis à disposition au sein des équipements.

L'occasion des travaux au sein du palais des sports et l'organisation des JOP2024 ne peuvent être des prétextes ou encore une opportunité pour exclure du palais des sports, le club de basket-ball, qui n'a jamais poser le moindre problème dans son fonctionnement et dans le respect des orientations fixées par la municipalité d'avant et d'aujourd'hui, du club omnisport et de la Fédération Française de Basket-Ball. Les réunions direction du SDUS et direction des sports de la ville et où avec le président du SDUS et les élus, n'ont jamais fait remonter la moindre difficulté singulière avec la section basket-ball.

Par conséquent, nous ne comprenons pas, quel est l'objectif recherché dans le ciblage aussi ostentatoire d'une des sections du club omnisport ? Pourquoi, la municipalité et sa direction procèdent de la sorte avec quelques-unes des sections du club omnisports et singulièrement, la section basket-ball ? Qui a-t-il à reprocher à cette section pour lui infliger un tel traitement ? La municipalité a-t-elle la volonté d'écarter la section au profit d'une autre association d'un autre club de basket-ball ?

Comme vous l'aurez compris, notre demande ici n'est aucunement motivée par le développement mais juste un maintien de nos créneaux dans le périmètre initial avant travaux sur le site du palais des sports. Il s'agirait d'une demande de développement, nous comprendrions aisément que la collectivités, compte tenu des demandes importantes, ne puisse répondre dans l'immédiat.

Nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire à travers maints courriers et où courriels. Nous le réitérons à nouveau, le club de basket-ball, ne s'occupe de rien d'autres que de ces activités, de ses adhérents et des familles de ces derniers. Elle ne s'occupe pas des questions de personnes, ni souhaite être associé à des enjeux de pouvoir. La relation visiblement complexe entre le club omnisport et la ville, ne doit aucunement impacter les activités et le développement des sections qui la compose et singulièrement la section basket-ball. Ce qui se passe depuis plusieurs saisons sportives, n'augure rien de positif pour le moyen et long terme. Nous avions pensé que la période de crise sanitaire, puis la préparation des JOP2024 et enfin les travaux projetés, expliquaient ces difficultés. Force est de constater que d'autres choix sont opérés avec une ferme volonté de neutraliser la section basket-ball. Si ce n'est pas l'objectif recherché, les actes posés depuis quelques années démontrent l'inverse (***confère les annexes du courrier**).

Après plus d'une année où la crise sanitaire a fragilisé la pratique sportive en club, je souhaite ardemment que ce soutien de la Ville vous aidera à redéployer vos activités et offrir à vos adhérents des enseignements épanouissants.

Conformément aux orientations du mandat, je vous précise que les allocations de créneaux pourront faire l'objet d'un ajustement ou d'un retrait dès lors :

- que la fréquentation du créneau attribué est en-deçà des effectifs escomptés au point où l'espace occupé en deviendrait disproportionné. Des ajustements auront lieu pour plus de cohérence entre nombre d'adhérents et espaces occupés ;
- que le club n'utilise pas 3 fois de manière consécutive le(s) créneau(x) attribués.

Enfin, conformément au règlement qui régit l'usage des équipements sportifs municipaux, les clubs allocataires de créneaux doivent impérativement :

- souscrire une police d'assurance leur permettant de répondre civilement en cas d'incident (code du sport articles L321-1 à L321-9) et nous la faire parvenir ;
- systématiquement émarger les registres disponibles à l'accueil de chaque équipement ;
- informer en amont la direction des sports en cas d'absence ou d'annulation de séance ;
- s'interdire de rétrocéder un de leurs créneaux à un tiers sous peine de sanction.

En vous souhaitant une rentrée sportive des plus réussie, veuillez agréer, Madame, Monsieur le(a) Président(e), l'expression de mes sincères salutations.

Shems EL KHALFAOUI

Maire-adjoint délégué aux sports, au développement économique, à l'emploi et l'insertion, à l'économie sociale et solidaire, et aux Jeux Olympiques et Paralympiques

Tout comme rien de ce qui est affirmé par le courrier ci-dessous du 13 décembre 2022, concernant une concertation avec le club de basket-ball avant l'affectation des créneaux n'a eu lieu, ni avec l'adjoint, ni avec un membre de la direction des sports. Ni le club de Basket-Ball, ni le club omnisport n'ont été invités afin d'échanger (comme le stipule le courrier du maire adjoint délégué au sport) sur le calendrier des rentrées sportives 2023/2024 et 2024/2025. En revanche, des réunions techniques ont bien eu lieu avec la direction des sports d'avant, durant la phase de transfert des activités au moment de la fermeture du palais des sports, le temps des travaux et des JOP2024.

Si tout n'a pas été parfais, nous avons noté un véritablement engagement des personnels durant cette période pour accompagner, faciliter le transfert de nos activités. Nous tenons à nouveau à les remercier. Nous savons aussi que ces personnels ne sont pas responsables de certaines décisions, qui impactent nos activités et parfois se trouvent en inconfort avec certaines.

Cette fermeture implique une relocalisation de vos activités au sein d'autres équipements sportifs.

Nous avons donc le plaisir de vous adresser ci-joint la notification d'attribution des créneaux concernant votre association, du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023.

Vous pouvez dès à présent communiquer ces informations à vos adhérentes et adhérents.

Nous nous réjouissons que la méthode mise en place avec vous, fondée sur une vraie concertation et des échanges constructifs pour identifier vos contraintes et besoins, ait permis de trouver des solutions de relocalisation à l'ensemble des associations sportives du Palais des sports. C'est également dans ce cadre que la Ville a pu prendre en charge les différents transferts de matériels, mais aussi investir dans des aménagements et équipements pour vos nouveaux lieux de pratique.

Les services de la Direction des Sports continuent de se tenir à votre entière disposition pour toute difficulté ou question. A ce titre, nous reviendrons vers vous au mois de janvier 2023 pour vous présenter le programme des travaux de rénovation du Palais des sports.
Par la suite, des réunions seront programmées afin d'échanger ensemble sur le calendrier des rentrées sportives 2023/24 et 2024/25.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame La Présidente, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Maire et par délégation,

Shems EL KHALFAOUI

saint-denis.fr

Saint Denis

Nous profitons de cette mauvaise annonce de la réduction considérable de nos créneaux au sein du palais des sports (qui nous espérons pourra être réétudiée dans l'intérêt premier de nos adhérents) ; pour rappeler nos bons résultats sportifs durant la période 2023/2024 malgré tout et quelques projections pour la saison sportive future :

- Nos U13 G sont double champion départemental et accède en région la saison prochaine. Ce groupe remporte la super coupe de Seine Saint-Denis,
- Nos U18 ont évolué à la mi-saison au niveau régional et observé de belle évolution sur le plan sportif et des apprentissages (1ère accession en région),
- Nos U17G finissent 3eme de leur groupe avec une très progression du groupe qui annonce de beau résultat pour la saison à venir,
- Nos Séniors 1 finissent Vice-Champion départemental en PRM et accède à la division régionale pour la saison 2024/2025,
- Nos Séniors 2 G finissent double champion départemental, premier de leur championnat en DM2 et accède pour la saison prochaine au niveau supérieur en PRM,
- Nos U20 finissent premier de leur championnat et évolueront la saison prochaine 2024/2025 au niveau régional,
- Création de deux écoles de basket-ball avec des effectifs en hausse (45)
- Création d'une équipe séniors filles pour la saison 2024/2025
- Renforcement de l'encadrement des académies U9/U11 et U13/15
- Création d'une académie U11/13/U15 filles pour la saison prochaine
- Poursuite d'insertion des jeunes dans le cadre de dispositifs d'insertion
- Poursuite de la montée en compétence des entraineurs bénévoles
- Arrivée de 3 entraineurs bénévoles

La période n'étant pas propice à échanger sur le projet sportif du club de basket-ball et devant l'urgence d'aller à l'essentiel, nous nous arrêtons à ce stade sur le volet créneaux sportifs. Si la municipalité est intéressée sur la nature de nos activités, projets ; nous nous tenons à sa disposition et celle de sa direction des sports pour présenter et échanger plus conséquemment. La seule réunion de travail eu avec l'élu délégué au sport de 2020 à 2024 a été le 21 septembre 2021. Nous avons eux à rencontrer la direction des sports entre 2021 à 2024, dans le cadre de réunions de travail, 2 fois, dont la dernière en présence du nouveau président du SDUS. Nous aurions vraiment souhaité entamer la saison sportive prochaine de manière plus positive et faire de la fin des JOP2024 une opportunité pour nos activités. Cela ne semble pas en prendre le chemin.

Le bureau et entraineurs bénévoles du club de basket-ball se tiennent à votre entière disposition pour répondre si besoin à l'ensemble de vos questionnements. Dans l'espoir de trouver une solution à la situation ainsi créée. Afin de mettre l'ensemble des décideurs publics au même niveau d'information, nous avons souhaités adresser ce courrier et les annexes à l'ensemble des élu.e.s de la ville.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, monsieur le maire adjoint, mesdames et messieurs les élu.e.s nos salutations distinguées.

Le bureau du club de Basket-Ball de Saint-Denis

Copie :

Comité directeur du club Omnisport de Saint-Denis
Président du Club Omnisport de Saint-Denis
Elus de la municipalité de Saint-Denis
Entraineurs et bénévoles du club de Basket-Ball de Saint-Denis
Conseillers départementaux de Saint-Denis
Députés des deux circonscriptions de Seine Saint-Denis

*ANNEXE :

Pour comprendre notre consternation et colère, il apparait important de rappeler quelques aspects de notre quotidien sur les équipements de la ville, l'impact des décisions politiques prises par la municipalité à l'encontre de notre club de basket-ball, afin de comprendre notre état d'esprit à la vue des propositions de créneaux 2024/2025 :

- Depuis plus de 40 ans l'essentiel des activités de la section a lieu sur le Palais des sports et dans des proportions moindres sur les équipements : Pasteur (pôle loisirs et sport santé : 4 heures), Irène Popard (initialement : 8 heures, amputés de 4 heures sur la saison 2022/2023 au profit du club de Handball, Aimée Lallement (4heures). La section basket-ball n'a jamais été réfractaire à des évolutions. Dès lors que cela se fait dans la concertation, l'anticipation et le respect réciproque afin de maintenir et développer nos activités sur le territoire.
- En 2020 la nouvelle municipalité décida de manière unilatérale de récupérer les créneaux de la section basket-ball du samedi (destiné à l'école de basket-ball) pour y développer une autre activité sportive autour de la gymnastique. Cette activité sera un échec. Elle aura privé la section de créneaux et aura mis en difficulté l'implantation de l'activité sur le site de Paul Eluard : salles inadaptés, aucune préparation en amont compte tenu de la précipitation de la décision politique prise, nécessité de racheter du matériel supplémentaire sur fond propre de la section, perte de 5% des effectifs (groupe de l'école de basket et académie : initialement 58 membres) liés à la distance pour certains parents, remboursement de 2% des cotisations pour les adhérents qui ont changé d'activité avec le transfert d'activité.
- Engagement non tenu de la part de l'élu en charge des sports d'accompagner financièrement le club pour l'acquisition de matériels dans le cadre du transfert sur le site de Paul Eluard.

S'agissant du site Paul Eluard :

- Depuis 2020 à 2024 sur le site de Paul Eluard nous ne cessons de constater des modifications du planning mis à disposition de la section basket-ball, liées aux nouvelles orientations du lycée Paul Eluard. Les démarrages et fins de nos séances sont régulièrement amputées et ont nécessités des ajustements du planning de la section, des temps bénévoles, des explications régulières auprès des parents qui ne comprenaient pas ces changements. Impossibilité pour la direction des sports de traiter durablement le problème, car c'est un équipement appartenant à la région. La section est donc condamnée à patienter en silence.
- Depuis 2021 sur le site de Paul Eluard, nos séances se sont déroulées sur une moitié de terrain compte tenu du non-fonctionnement de plusieurs rampes d'éclairage et dans l'impossibilité d'avoir de solution alternative. A cela s'est ajouté plusieurs semaines de fermeture du site pour cause de travaux reprise des sols et des rampes. Ou encore l'impossibilité d'accéder au parking durant plusieurs mois car le sable déposé pour durant l'été n'avait pas été retiré (Saison 2021/2022)
- Depuis la mi-saison sportive 2023/2024, le gymnase Paul Eluard ne dispose plus de paniers centraux sur les 2 terrains. Toute la saison restante s'est déroulée sans possibilité de faire travailler les équipes engagées en championnat, sur un terrain complet. Les entraineurs ont été contraints de faire des séances sur un demi-terrain, sous les yeux consternés des parents. Là aussi, le bureau du club de basket-ball a tout mis en œuvre pour rassurer les parents, les adhérents et sur la nécessité de patienter.
- Alors que la convention qui lie la ville au Lycée Paul Eluard, permet d'accéder au site durant les week-ends et les vacances ; nos demandes de stages, tournois, regroupements sportifs, fête du club sont régulièrement refusés. Nous avons été contraints par deux reprises (fête du club) a être accueillis sur le site de Jean-Lurçat grâce à la bienveillance du principal du collège. Par deux reprises nous avons du organiser ma fête du club sur deux sites : le matin au gymnase Paul Eluard et l'après midi à partir de 12h30 sur le site de Jean-Lurcat, malgré la disponibilité du site de Paul Eluard au regard de la convention existante.
- Pour la rentrée sportive 2024/2025 l'ensemble des difficultés énoncées depuis de nombreuses années restent d'actualité : paniers non remplacé, local de stockage inexistant, un panier bloqué et non remplacé. Les derniers échanges avec la direction des sports ne sont aucunement rassurant sur la prise en compte par la région des demandes déjà formulées à de maintes reprises.

S'agissant du site de JBS mis à disposition durant les travaux du palais des sports depuis la saison 2022/2023 :

- Contrainte dans l'accès au site par les parents qui ne peuvent assister aux séances des enfants (l'implication des parents est une orientation de la section développée depuis de nombreuses années, que nous avons dû arrêter sur ce site).
- L'équipement n'est pas adapté pour la pratique du basket-ball en compétition,
- Amputation des séances d'environ 25 à 30 minutes entre l'accueil obligatoire par l'entraineur de son groupe. Les enfants, jeunes qui arrivent en retard ne peuvent accéder au site seuls et ne peuvent être accompagnés par leur parent. L'entraineur est contraint de stopper sa séance (s'il a déjà démarré) pour aller récupérer l'adhérent.e.s retardaire.s . Une contrainte d'organisation inédite qui malgré nos remarques et demandes d'ajustements de l'organisation municipale, n'ont jamais été entendus. Seule la bienveillance de certains gardiens a permis parfois d'aider dans notre organisation. Nous avons parfois du rajouter un adjoint pour gérer ce point sur la durée.
- Sur ce site en dehors des séances d'entrainement, il ne nous ait pas possible d'organiser des temps d'échange avec les parents (comme cela était régulièrement fait sur le site du Palais des sports) afin de les tenir informé de l'évolution de leur enfant, du projet sportif, des difficultés et perspectives. Les temps d'échange avec les parents ont eu lieu à l'extérieur de la Maison de la Jeunesse et parfois dans le noir, debout.
- Les activités de l'établissement JBS ont régulièrement des conséquences sur les créneaux affectés : nettoyage de la salle juste avant les cours de basket-ball, qui oblige d'attendre 20 à 25 minutes avant le démarrage des séances ; nécessité de procéder à la manipulation des paniers de basket-ball avant et après (environ 10 minutes et deux personnes nécessaires), parfois nécessité de faire de la manutention pour libérer l'espace de pratique, car du matériel est laissé régulièrement par les enseignants de l'établissement,
- Enfin plusieurs activités de l'établissement ont nécessité l'interruption de nos activités durant plusieurs semaines et nous avons dans le cadre de la convention qui lie la ville une impossibilité d'accéder au gymnase JBS durant les congés (séances et ou stages). Une disposition qui malgré nos demandes n'a pas évolué, alors qu'au moment du transfert de nos activités, dans le cadre des réunions de concertation ; nous avons fait valoir nos besoins et qu'il nous avait été confirmé que cela serait pris en compte.

L'affectation des créneaux pour la saison sportive 2024/2025 sur le même site, risque d'avoir à subir les mêmes difficultés là aussi avec l'incapacité de la direction des sports à agir dessus dans la mesure où c'est un établissement privé et « qu'à trop faire de remarques nous risquons une perte des créneaux affectés que ce soit sur Paul Eluard et ou JBS » et « que la ville ne pourrait compenser ».

Sur les autres sites : Pasteur, Irene Popard et Aimée Lallement nous ne rencontrons pas de difficultés majeures.

De manière globale les relations avec les chefs de services et gardiens se passent très bien, nous avons rencontrés sur les saisons 2020/2021, 2021/2022, 2023 des difficultés avec quelques gardiens sur le site JBS, Irène Popard (attitude agressive du gardien, ingérence lors des rencontres sportives et entrainements, intrusion sur le terrain avant la fin des séances, des paniers relevés sans accord de l'entraineur, interdiction de prendre des douches, etc…). Ces sujets ont pu être traités positivement avec la direction des sports et les personnels des sites.

De manière générale sur les partenariats avec la ville :

- Malgré notre disposition à agir en partenaire responsable avec la direction des sports de notre ville, de 2020 à 2024 nous notons deux sollicitations en 2024 : une dans le cadre de l'inauguration du terrain de proximité de Paul Eluard (2024), la mise à disposition de 76 billets dans le cadre des JOP2024 et de deux cars pour se rendre à Villeneuve d'Ascq (27 et 28 juillet 2024).
- Nous avons apporté notre contribution à l'inauguration du terrain de proximité du quartier Floréal-Saussaie-La Courtille 2023/2024, par une animation sportive durant une semaine. Ce n'est pas la ville qui nous sollicité mais une autre association extérieure à la ville, chargée de proposer des évènements sportifs à cette occasion, pour le compte de la ville et Plaine commune,
- Notre participation au forum des sports est maintenue et se passe plutôt bien,
- Nous répondons positivement aux sollicitations de l'association évènementiels SPORTS EVENTS (et non un club de basket-ball) depuis 2022 en fournissant des officiels : arbitres, marqueurs et en engageant des équipes

lors de tournois contre paiement. Cet acteur est visiblement le partenaire exclusif de la ville au niveau du basket-ball sur le territoire.

- Nous entendons ici où là que la ville prend des contacts, (y compris en extérieur de la ville de Saint-Denis) pour installer une autre association sportive autour du basket-ball. A ces retours non officiels, le maire adjoint et la direction des sports ont toujours répondu négativement à « ces rumeurs ». Nous n'avons aucunement été associé à ces réflexions. Si réflexions, il y-a, ni le club omnisport.
- Nous sommes partenaires du comité 93 Basket-ball, lors des évènements sportifs que ce dernier organise sur le territoire depuis de nombreuses années. Malheureusement, nous sommes régulièrement obligés de décliner les propositions de partenariats sportifs sur Saint-Denis émanant de la Fédération Française de Basket-Ball, du comité Basket-Ball 93, de la FSGT93, d'autres clubs, car nos demandes de salles sont régulièrement refusées, où aucune réponse n'y est apportée et pourtant l'article 2 de la convention Ville/Paul Eluard rend les choses possibles.
- Depuis la saison 2021/2024, le club de basket-ball a répondu à plus d'une quinzaine d'appels à projets. Aucun n'a reçu une aide de la municipalité. Il semble que nos dossiers étaient régulièrement mal renseignés dixit la direction des sports auprès de la direction du club Omnisport. Nos demandes de soutien dans le montage des dossiers sont restés « courriels-morts ». Dans le même temps, nous avons appris que l'enveloppe consacrée aux appels à projet n'était que partiellement consommée. Il était parfois même demandé (on apprend cela dans nos échanges avec d'autres acteurs associatifs) par la direction des sports et où l'élu des sports à certains acteurs associatifs de présenter des projets afin d'être aidée. Cela n'a jamais été le cas pour la section basket-ball. Les seuls soutiens apportés en matière d'aides financières liées à des appels à projets proviennent des dispositifs Etat (Services civiques) et de la fédération française du Basket-ball,
- Nos sollicitations auprès du conseil départemental de Seine Saint-Denis afin d'obtenir une mise à disposition complémentaire du gymnase Jean-Lurçat a été contrariée par une intervention de la ville qui semble s'y être opposée (source service du département).
- La direction des sports a explicitement demandé à l'omnisport de se faire le porte-parole des demandes de la section basket-ball et interdit à la section de rentrer directement en contact avec la direction des sports et les services. Ce qui en réalité rend le fonctionnement plus complexe et les délais de réponses plus long et souvent source de couac, mais nous l'appliquons. En revanche la direction des sports où l'élu des sports, n'hésitent pas de passer en direct avec la section, sans information préalable de l'omnisport pour ses besoins propres.
- Nos demandes d'organisation de stages basket-Ball et où tournois sont régulièrement refusés depuis 2021 pour cause « d'indisponibilité de gymnases » que ce soit sur Paul Eluard, Irène Popard, La courtille, Aimée Lallement, Palais des sports. Nous notons dans le même temps que l'association SPORTS EVENTS est régulièrement sollicitée par la collectivité, par Plaine commune, contre subvention et mise à disposition d'équipements sur plusieurs jours, pour organiser les tournois 3X3. Pour compenser ce traitement, nous exploitons les terrains de proximités couverts pour nos tournois et parfois stage, où co organisons avec d'autres communes et d'autres clubs.
- Nous notons qu'aucune mise à disposition de cars n'a pu être possible depuis 2021 compte tenu de l'indisponibilité régulière des cars et depuis la mise en place d'une tarification. Par conséquent, l'essentiel de nos déplacements depuis 2021 se fait avec le soutien des familles, des bénévoles entraineurs du club ou encore pas les transports en commun.
- Nous notons que le maire et l'adjoint au sport sont personnellement intervenus pour empêcher un partenariat sportif entre deux associations de la ville à savoir Les Enfants de Saint-Denis et le club de basket-ball sur le site de Paul Eluard permettant de diversifier la pratique auprès des jeunes des quartiers populaires. Nous notons que l'association a été inquiétée de se voir supprimer les créneaux affectés, si le partenariat se développait. Nous rappelons que ce partenariat n'entraînait aucune conséquence financière, ni besoin de RH pour le gardiennage.
- Nous notons un maintien de l'aide municipale pour le fonctionnement des activités de la section basket-ball. Compte tenu des difficultés que traversent, le club Omnisport et les risques sur le moyen et long terme, afin de préserver ses activités ; la direction du club de Basket-Ball a procédé à 3 hausses successives du coût des licences sur les saisons 2022/2023, 2023/2024 et saison 2024/2025. Nous notons aussi positivement la volonté de la ville d'établir une convention pluriannuelle avec le SDUS. Une démarche qui permettrait de stabiliser le fonctionnement des sections et de pouvoir se projeter.

- Malgré les bons résultats sportifs qui nécessiteraient une demande de développement financier, la section n'en fera pas compte tenu de la situation particulièrement instable au sein du club omnisport et de l'incertitude continue de l'aide de la collectivité. Néanmoins la section basket-ball maintient son ambition d'accession au niveau national en séniors masculins à moyens terme ; régional pour les équipes U13, 15, 17, U20 masculins et U13,15,18, séniors en fille pour les prochaines années.

Nous pourrions continuer la liste, mais à ce stade cela n'a aucune utilité et nous sommes réellement fatigués de tout cela. Nous avons eu une saison sportive dense et nous sommes contraints en pleine période de congés d'été d'apporter des éléments d'information sur nos activités, car notre avenir est menacé pour des raisons que nous ignorons. Nous tenons à la disposition de la collectivité si besoin était tous les échanges emails, textos et échanges réseaux sociaux sur les points énoncés et bien d'autres, s'il advenait que nos écrits ou propos étaient mis en doute comme cela est régulièrement le cas. Nous aurions pu inonder les réseaux sociaux chaque semaine de ces faits, comme d'autres associations sont contraintes de faire.

Nous n'avons pas procédé de la sorte sauf à 3 occasions, car trop c'est trop : obligation d'annuler les stages, réunion avec les parents dans le noir, à l'extérieur de la MJC et enfin corriger un double mensonge. Celui de l'affirmation que le club de basket-ball avait refusé de participer à une initiative de la ville en 2023/2024. Ce qui était faux. Nous n'avions jamais eu de retour de la part de la direction des sports sur notre accord de principe de participer à l'évènement. Enfin que le club de basket-ball était partenaire dans le cadre des JOP2024 avec la création d'une équipe professionnelle 3X3 en partenariat avec l'association évènementielles SPORT EVENTS. Ce qui est aussi faux. Nous n'avons jamais été associé, ni sollicité sur le sujet. Encore moins sur tous les sujets autour de l'activité basket-ball sur la ville. Plusieurs courriers ont été envoyés pour demander cette association de la section, sans retour.

Il nous apparaissait important de redevenir sur ces quelques points afin de bien faire comprendre que les membres de la section basket-ball ont fait montre de patience, aspirent désormais à pratiquer et développer leur activité de manière apaisée, respectueuse des engagements pris et des adhérent.e.s.

Le bureau de la section Basket-Ball Saint-Denis

Pièces jointes :

- Convention de gestion du gymnase Paul Eluard
- Courrier du 8 juillet fixant les règles de modifications des créneaux affectés,
- Courrier au Vice-Président du CD93 pour des demandes de créneaux sur le site du collège Jean-Lurçat
- Courrier de validation des créneaux affectés avant les travaux du palais des sports 2021/2022
- Courrier de validation des créneaux affectées pour la saison 2024/2025
- Le projet sportif du club de basket-ball 2021 à 2024
- Projet de convention entre deux associations de Saint-Denis
- Refus de transfert des activités de l'école de basket-ball et motifs
- Courrier du 13 décembre 2022 concernant le transfert des activités à l'approche des travaux projetés sur le site du palais des sports de Saint-Denis.

8 JUILLET 2021 REGLE D'Attribution c
4.2.CONVENTION Gymnases Paul Eluarc
TRANSFERT ET Attribution de créneau
RENOUVELLEMENT CRENEAUX BASKET 2
DES AMBITIONS POUR 2021 2024 Se
creneaux basket validés saison 2024 2
CRENEAU BASKET AVANT LA FERMETUR
Courrier Emmanuel Constant CD93.pdf
Partenariat SDUS BASKET et ASS Les En